

Direction Régionale des Affaires Culturelles
Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Juin 2012

Aix-En-Provence

Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur



Le Cours Mirabeau- cliché V.W.

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

suivi technique:

Direction Régionale des Affaires Culturelles
de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Service Régional de l'Architecture et des Espaces Protégés
Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine des Bouches-du-Rhône,
Commune d'AIX-EN-PROVENCE,

Direction Départementale du Territoire et de la Mer, D.D.T.M. 13.

chargés d'étude:

WOOD & Associés, architectes du Patrimoine,
diplômées du Centre d'Etudes Supérieures d'Histoire et de Conservation
des Monuments Anciens

20, rue Pomet, 83 000 Toulon

COOPARCH-RU, urbanistes

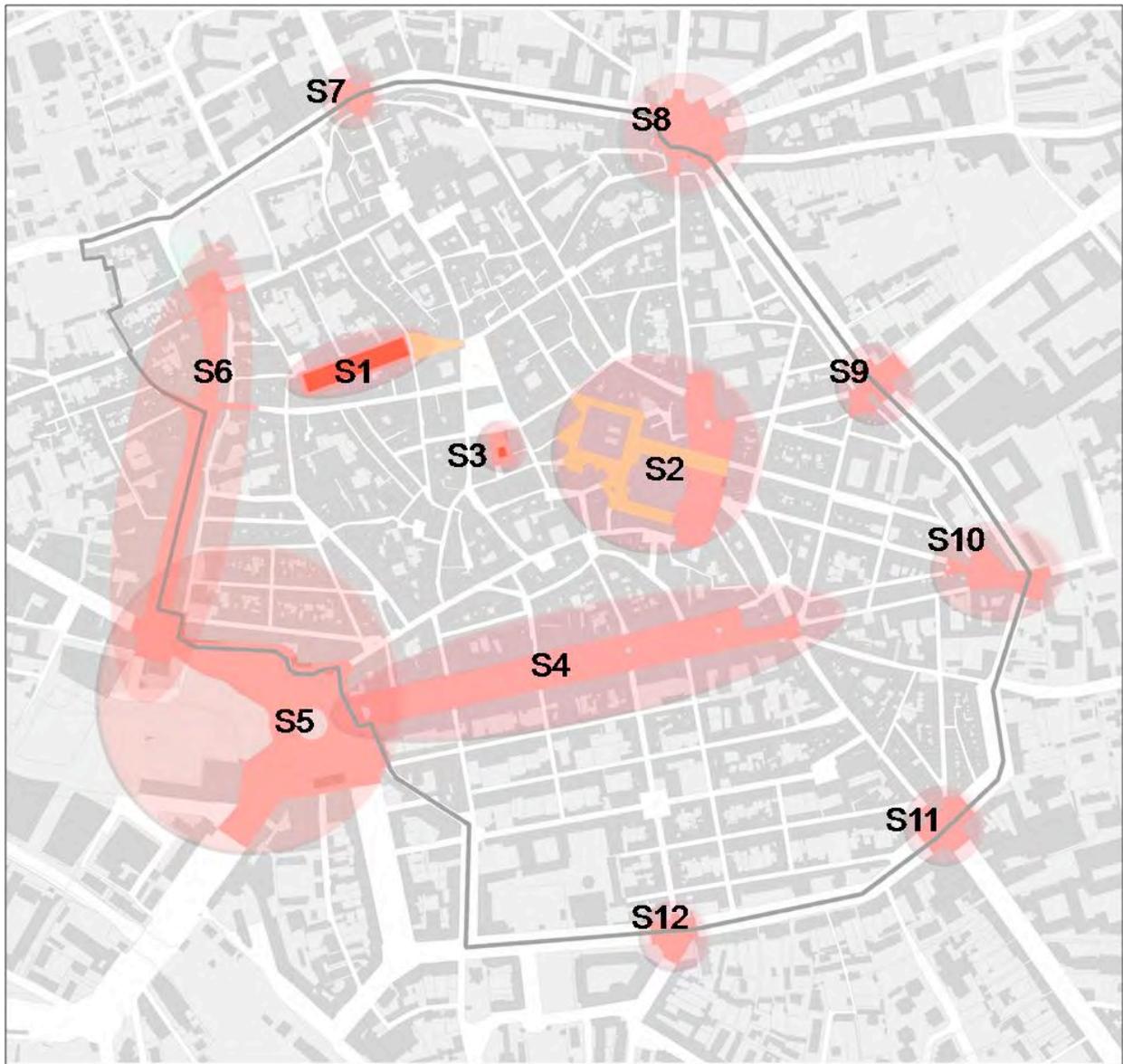
RIVIERE MORLON & Associés, société d'avocats

Paul PETEL, Paysagiste



Les espaces publics à enjeux

Le rapport de présentation du PSMV identifie des espaces publics à enjeux :



Les espaces publics à enjeux

S1 - le Forum des Cardeurs

S2 - les Places Verdun et Prêcheurs
et l'ensemble des rues et espaces libres situés autour du pôle
judiciaire
et du palais de justice, les rues Peyresc, Bouteille, Chaudronnier
et Monclar

S3 - la Place Richelme et la place du Sanglier

S4 - le cours Mirabeau

S5 - la «Rotonde»

S6 - le Cours Sextius

S7 à S12 - les anciennes portes de la ville ou traversées des
boulevards indiquées au plan

*Les orientations d'aménagement sont fondées sur l'analyse
historique et structurelle de chacun de ces espaces.*

*Les orientations d'aménagement servent de guide à l'élaboration
d'un projet d'aménagement global pour les espaces publics à
enjeux.*

Seule la place de la Rotonde située hors du périmètre du secteur sauvegardé
n'est pas concernée par les orientations d'aménagement, les éléments
d'analyse sur ce lieu sont présentés à titre d'information dans le rapport de
présentation.

Les orientations d'aménagement

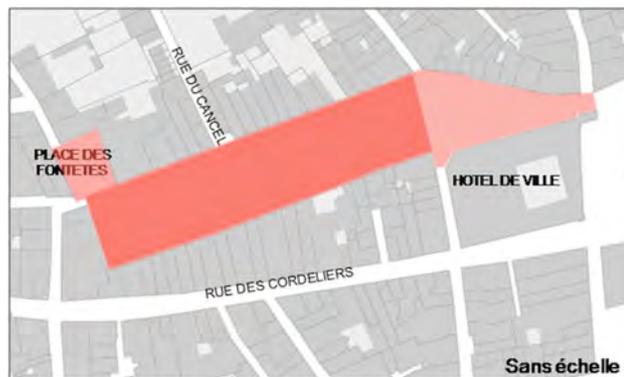
Le forum des Cardeurs

VALEUR PATRIMONIALE

Contextuelle, essentiellement liée à sa valeur d'usage

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Hôtel de Ville
et tour de l'Horloge (MH)



DESCRIPTION

Trois entités distinctes :

La place des Fontêtes, en partie basse à l'Ouest
place ancienne peu lisible et peu fréquentée

Le Forum des Cardeurs est issu de la démolition d'un îlot.

C'est un vaste espace allongé et régulier avec une pente prononcée d'Est en Ouest, il est délimité sur trois côtés par les anciens fronts bâtis des ruelles.

À l'extrémité Est, la partie haute de la place se referme en entonnoir vers la place de l'Hôtel-de-ville, espace de transition.

La partie basse à l'Ouest reste inoccupée, la moitié Est et la place haute sont largement investis par les terrasses commerciales de manière anarchique et permanente.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

-Place des Fontêtes figure dès les plans de 1468.

-Forum des Cardeurs ouvert suite à la démolition d'un îlot insalubre en 1963.

Au XVe siècle, ce secteur jusqu'à la rue des cordeliers correspondait au quartier juif. La rue du Cancel qui interrompt le front bâti Nord de la place, n'a été percée qu'en 1820, il s'agissait d'une ancienne impasse.

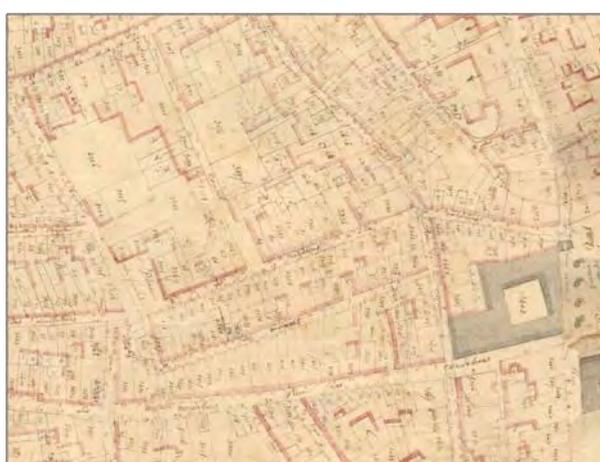
Le parking souterrain est réalisé en 1977.

-La place haute issue de la démolition de maisons attenantes à l'hôtel de ville au XIXe siècle.

PLANS ANCIENS



Plan de Cundier 1666



Cadastre napoléonien 1830

Les orientations d'aménagement

Le forum des Cardeurs

VALEUR D'USAGE

espace piéton, largement occupé par les terrasses de restaurants.
Parking souterrain et ses accès.

FONCTION URBAINE

Espace très fréquenté pour ses restaurants, liaison piétonne E/O
Stationnement au cœur du centre ancien.

AMBIANCES

Espace public présentant une grande activité dans sa partie haute, malgré une grande confusion dans son aménagement.
La partie basse reste floue dans son usage.

CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 29m x 130m

Rythme parcellaire: parcelles étroites env. 5m, quelques parcelles plus larges 22m maxi.

Front bâti: R+3 à R+4 avec étage en retrait; façades modestes; socles repris en sous-oeuvre par les commerces, suppression des accès aux étages ; rives non alignées.

Végétal: quelques plantations isolées en pot ; arbres d'alignement en partie basse.

Traitement: sols et mobilier urbain hétéroclites, calades en périphérie sorties de parking et terrasses hétérogènes ;

bancs béton inutilisés ; fontaine de la place des Fontêtes et place haute.

Perspectives : vers la Tour de l'Horloge et façade de l'Hôtel de Ville.



Les orientations d'aménagement

Le forum des Cardeurs

- Différencier les trois espaces identifiés :
 - la place des Fontêtes, place ancienne,
 - la place haute, place destinée à la mise en valeur des façades de l'hôtel de ville,
 - le Forum des Cardeurs, issu de la démolition d'un îlot.
- Rétablir des espaces de circulation en périphérie de la place, assurer la fluidité des flux piétons, dégager le socle des façades, améliorer la visibilité commerciale de chaque entité.
- Organiser l'implantation des terrasses commerciales, harmoniser l'expression de leurs aménagements et améliorer la visibilité et le confort de chaque entité commerciale.
- Rétablir un axe de vue sur l'Hôtel de ville et vers la fontaine de la place haute.
- Maintenir la dominante minérale par la suppression des jardinières, quelques arbres de haute tige sur la place haute.
- Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de la place.
- Assurer une mise en lumière modérée, composée selon les nécessités liées à l'usage du lieu et les principaux éléments de composition : fontaines et Tour de l'Horloge.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Le forum des Cardeurs



Légende

 Emprise de la place haute: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager la façade de l'Hôtel de Ville, et d'assurer la lisibilité des perspectives.

 Emprise du forum des Cardeurs: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.

 Emprise de la place des fontêtes.

 Ordonnances végétales à préserver.
 Ordonnances végétales à créer.
 Arbres isolés à préserver.

 Perspectives à préserver.

 Fontaines à conserver.

Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs

VALEUR PATRIMONIALE

historique, architecturale et urbaine

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Couvent des Frères Prêcheurs (MH)

Hôtel de Gras (n°3) (MH)

Hôtel d'Agut (n°2) (MH)

Fontaine des Prêcheurs XVIIIe (MH)

Palais de justice (MH)

Site inscrit: la pl. des Prêcheurs

DESCRIPTION

Deux entités à distinguer :

pl. Verdun, parvis du Palais de justice

pl. des Prêcheurs, parvis de l'Eglise

et l'ensemble des rues cernant

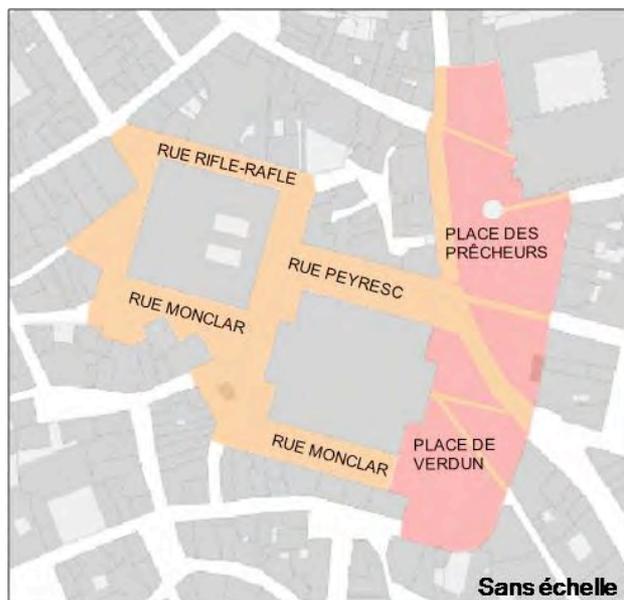
le Palais de justice et la Cour d'Appel.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

Du fait de leur localisation, les deux places Verdun et Prêcheurs forment un ensemble urbain remarquable qui occupe un emplacement clé pour comprendre les modalités d'extension de cette partie de la ville. Leur proximité immédiate avec le périmètre fortifié, entre l'Antiquité et l'orée de la période moderne, en fait un secteur d'observation privilégié des différents tracés de l'enceinte et de l'évolution de l'espace urbain au Moyen Age. Le passage de la voie aurélienne, puis celui du chemin de Saint-Maximin, en font aussi un secteur auquel fut conféré un rôle d'entrée de ville principale. Par son environnement architectural, cet espace touche aussi des ensembles monumentaux majeurs aujourd'hui disparus : porte de ville et mausolée antique, palais comtal, siège du Parlement de Provence. *La place des Prêcheurs* : à sa périphérie, le bourguet Saint Sulpice et l'église ou chapelle Saint-Sulpice sont localisés, en 1050, le long des remparts de la cité d'Aix ; l'église primitive du couvent des Dominicains ou Frères Prêcheurs, fondée en 1272 ; cimetière et enclos conventuel ; l'échafaud.

La place Verdun : parties de l'ancien palais des comtes de Provence, plusieurs fois agrandi, et réaménagé.

À la fin du XVIIIe, le Palais comtal est démoli en vue de la réalisation du projet de Ledoux, achevé en 1832. De nombreuses façades sont recomposées. Jusqu'à la création du cours, la place des prêcheurs demeure « *le grand théâtre de la société aixoise* », d'après JP Coste. C'est pourquoi un grand nombre d'hôtels particuliers s'y sont installés du XVe au XVIIIe.



PLANS ANCIENS



*L'ancien palais comtal
et les tours romaines
d'après JL Massot*



Plan de Cundier 1666



Cadastre napoléonien 1830

Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs

VALEUR D'USAGE

Lieu de marché, circulation automobile complexe liée aux boulevards, stationnement aérien, et espace piéton résiduel. Terrasses commerciales.

FONCTION URBAINE

espace de liaison entre Ville Comtale, Bellegarde et Villeneuve.
Parvis de l'Église des Prêcheurs et du Palais de justice



AMBIANCES

monumentalité des parvis, ordonnancement des fronts bâtis et perspectives repérés rendus difficilement perceptibles en raison de l'absence de composition d'ensemble et la confusion qui s'en dégage, pour le piéton et l'automobiliste.

CARACTÉRISTIQUES

Emprise: Pl. des Prêcheurs 140m x 40 à 55m; Pl. Verdun 85m x 45m environ; rues de 9m à 15m.

Rythme parcellaire: remanié, largeur du parcellaire en façade entre 5 et 15m. Front bâti: R+2 et R+3; façades ordonnancées XVIIIe et XIXe et traitement d'angle, rues Rifle-rafle et Monclar: façades non traitées suite à démolition partielle des îlots ; socles occupés et modifiés par des commerces ; rives non alignées

Végétal: ordonnances végétales, arbres isolés devant le palais de justice

Traitement: sol revêtement bitumé sur l'ensemble

Perspectives: perspectives repérées sur l'église des Prêcheurs, le Palais de justice et la Cour d'Appel



Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs

➤ Différencier les deux espaces identifiés le parvis de l'église et le parvis du palais de justice

Mettre en valeur les perspectives, axes de composition urbaine

➤ Limiter la circulation automobile et le stationnement de surface

➤ Restituer les ordonnances et compositions architecturales

➤ Homogénéiser les terrasses sur l'espace public

➤ Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de l'ensemble

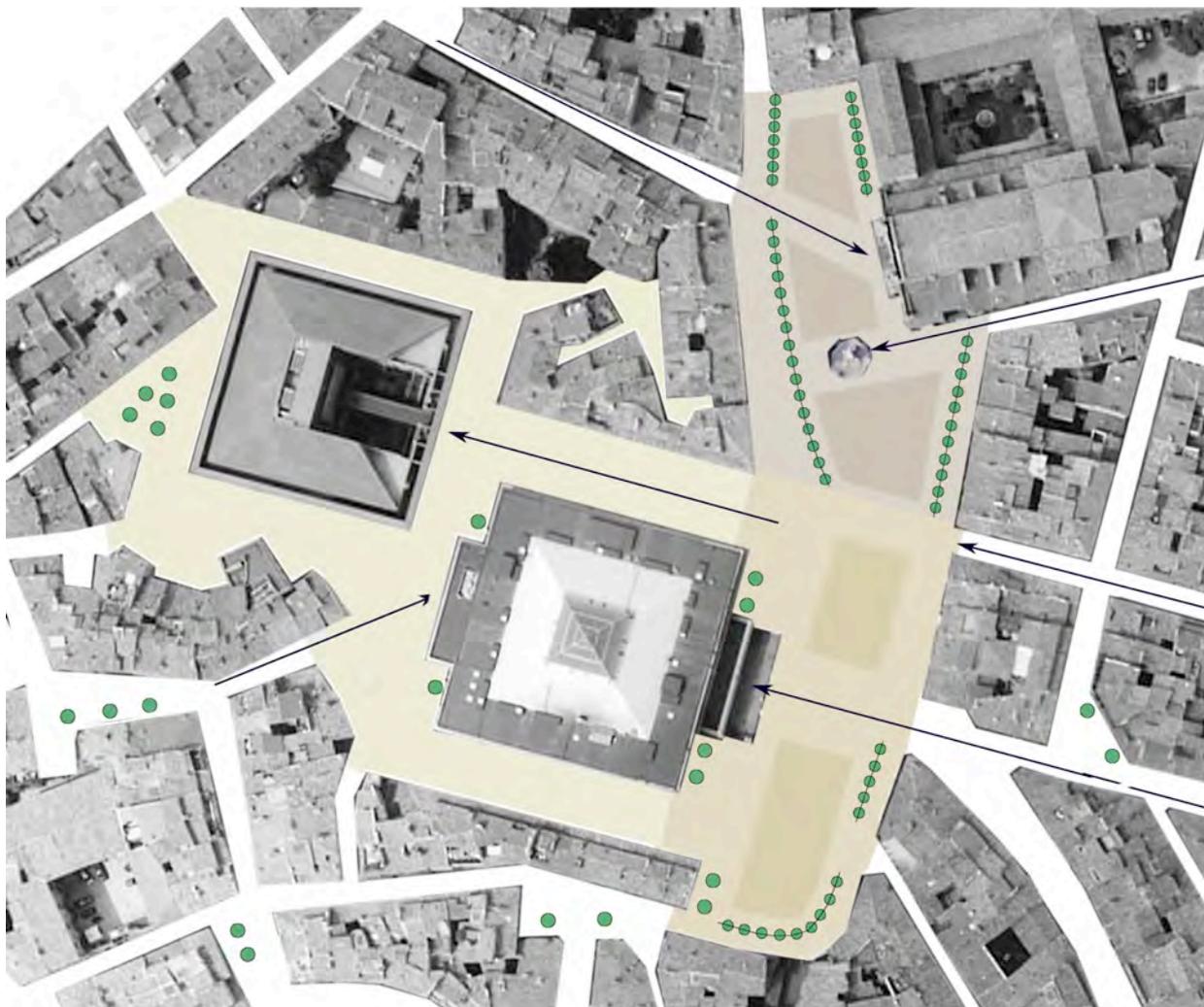
➤ Recomposer les espaces résiduels périphériques dans le cadre d'un projet d'aménagement d'ensemble homogène

➤ Composer la mise en lumière sur le point focal des perspectives relevées, palais de justice, cour d'appel et église des Prêcheurs, et les éléments de décor urbain

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

La place Verdun et la place des Prêcheurs



Légende

- 
Espaces résiduels périphériques.
- 
Parvis du palais de justice: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.
- 
- 
Parvis de l'église de la Madeleine: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.
- 
Ordonnances végétales à préserver.
- 
Ordonnances végétales à créer.
- 
Arbres isolés à préserver.
- 
Perspectives à préserver.
- 
Fontaines à conserver.

Les orientations d'aménagement

La place Richelme et la place du Sanglier

VALEUR PATRIMONIALE

Historique, urbaine
Et architecturale pour la pl. Richelme

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Halle aux grains (MH)
Site inscrit du Quartier
de l'Hôtel de ville

DESCRIPTION

Deux espaces distincts :

Au Nord, un espace plus vaste,
planté accueillant le marché.

Au Sud, un espace de dimensions
plus modestes, occupé par une fontaine et de
nombreuses terrasses de cafés.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La place dans sa partie Sud a probablement été établie vers 1360.
Le roi René y fit bâtir une chapelle dédiée à St-Sébastien.
La chapelle fut transférée en 1618 lorsque fut construit la halle aux poissons.
maintenue jusqu'au milieu du XIXe siècle.



PLANS ANCIENS



Plan de Cundier 1666



Cadastre napoléonien 1830

Les orientations d'aménagement

La place Richelme et la place du Sanglier

VALEUR D'USAGE

espace piéton,
largement occupé
par les terrasses
de cafés et restaurants

FONCTION URBAINE

Place d'origine médiévale,
(chapelle puis halle)
fréquenté pour ses cafés,
espace d'accompagnement
du marché se tenant
sur la partie Nord de la place

AMBIANCES

Espace public présentant
une certaine activité
dans sa partie basse,
malgré la confusion
apportée par la végétation en pot
et l'hétérogénéité des terrasses dans leur traitement et leur implantation.



CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 20m x 38m environ

Rythme parcellaire: parcelles de largeur moyennes, de 5 à 10m environ.

Front bâti: R+4 avec étage en retrait; façades modestes; socles repris en sous-œuvre par les commerces, suppression des accès aux étages; rives non alignées.

Végétal: quelques plantations isolées en pot.

Traitement: sol en pierre, homogène avec la partie nord de la place ; mobilier urbain limité en nombre ; terrasses hétérogènes ; végétation en pots inappropriée dans son implantation ; fontaine peu visible au sein des terrasses et de la végétation.



Les orientations d'aménagement

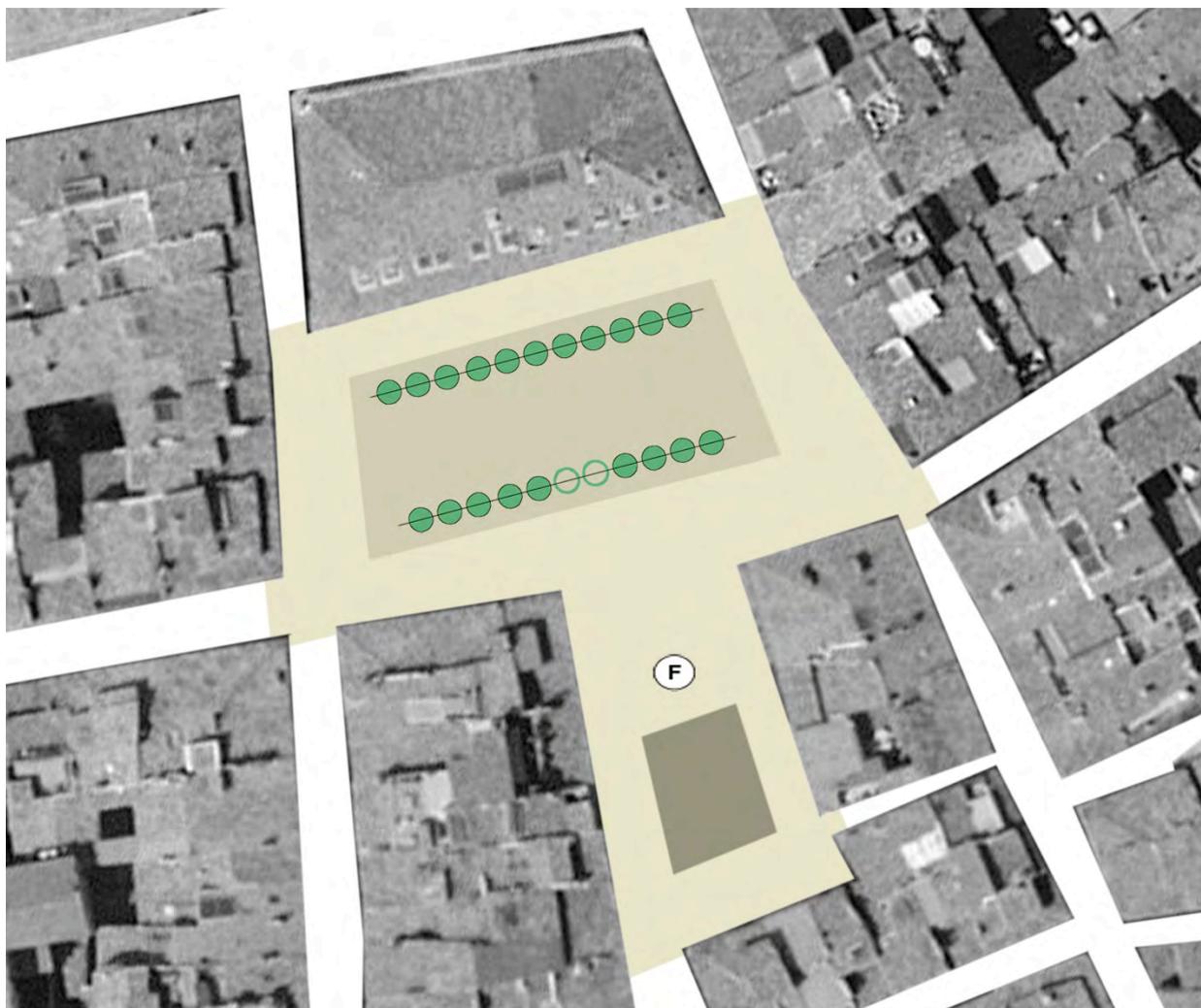
La place Richelme et la place du Sanglier

- Evoquer l'ancienne halle aux poissons par la construction potentielle d'un volume couvert, structure légère d'expression contemporaine dans la partie basse de la place.
- Homogénéiser le traitement des terrasses et limiter leur implantation à la halle projetée
- Restituer les baies des rez-de-chaussée et mettre en valeur le bâti d'accompagnement modeste.
- Libérer un espace périphérique de circulation pour les piétons et dégager les façades d'immeubles.
- Maintenir la dominante minérale de la place au Sud par la suppression des jardinières et maintenir les arbres d'ombrage au nord.
- Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de la place Richelme.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

La place Richelme et la place du Sanglier



Légende



 Emprise des places Richelme et du Sanglier: la teinte la plus claire identifie les zones à maintenir libre de toute occupation, afin de dégager les façades des immeubles et d'assurer la lisibilité des perspectives.


 Emprise possible pour la construction d'un volume couvert en rez-de-chaussée, en évocation de l'ancienne halle.

 Ordonnances végétales à préserver.
 Ordonnances végétales à créer.
 Arbres isolés à préserver.

 Perspectives à préserver.
 Perspectives à préserver.

 Fontaines à conserver.

Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau

VALEUR PATRIMONIALE

Historique, urbaine et architecturale.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Fontaines (MH, Objet MH)
Couvent des Augustins (MH)
Nombreux hôtels (MH)
Site inscrit du Cours Mirabeau



DESCRIPTION

Le cours Mirabeau, lieu emblématique d'Aix-en-Provence.

Large cours planté, jalonné de fontaines situées dans l'axe de la perspective et se partage entre circulation automobile et larges voies piétonnes. La frontale Sud a conservé sa lisibilité, la frontale Nord du cours Mirabeau présente un grand nombre de terrasses et autres occupations de l'espace public. Outre l'encombrement des voies piétonnes occasionné, l'hétérogénéité du traitement et les modifications de façade nuisent à la lisibilité des façades ordonnancées des hôtels particuliers et à la qualité de cet ensemble urbain et architectural remarquable.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

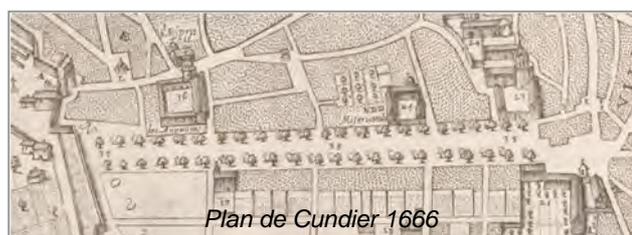
Le cours, ancien cours à carrosses est aménagé lors du 9ème agrandissement de la ville au XVIIe, sur l'emprise des anciens remparts, fossés et lices. Son aménagement accompagne la création du quartier Mazarin. A l'origine, le cours était un lieu de promenade. Un grand nombre d'hôtels particuliers y ont été aménagés au XVIIe et XVIIIe.

Jusqu'au XVIIIe, le cours était fermé à l'Ouest par la fontaine des chevaux marins. Après sa démolition en 1778, le cours devient un axe de circulation. À l'époque de la Restauration, le cours se transforme en artère commerçante, les cafés, restaurants et autres commerces se multiplient au Nord.

Le cours prend son nom actuel en 1876.

PLANS ANCIENS

Ci-dessous les remparts avant la création du cours
À g.le couvent des Augustins, au centre le couvent des Carmes, en bas à droite, l'église de St Jean de Malte



Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau

VALEUR D'USAGE

Lieu de promenade piétonne, voies automobiles et nombreuses terrasses de cafés et restaurants.

FONCTION URBAINE

Ancien cours à carrosses, lieu de promenade caractéristique du XVIIe, Cours planté fréquenté pour ses cafés et restaurants.



AMBIANCES

Cours ombragé, grande composition urbaine et architecturale, dont la qualité est dégradée par l'hétérogénéité des occupations de l'espace public.

CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 440m x 42m environ

Rythme parcellaire: parcellaire recomposé 15m à 30m, quelques parcelles étroites environ 5m.

Front bâti: R+2 à R+3, quelques R+4 et quelques étages en retrait ; façades ordonnancées; socles non lisibles repris en sous-œuvre par les commerces, suppression des accès aux étages ; rives non alignées.

Végétal: deux alignements de part et d'autre du cours.

Traitement: sols et mobilier urbain homogènes, terrasses et autres occupations de l'espace public hétéroclites ; végétation en pots ; fontaines nombreuses participant à la composition d'ensemble.

Perspectives: grande perspective monumentale dans l'axe du cours Mirabeau et plusieurs perspectives s'ouvrant sur le cours.



Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau

- Affirmer la vocation de cours, lieu de promenade, du cours Mirabeau par l'apaisement de la circulation automobiles au profit des modes doux
- Évoquer la notion de seuil à l'emplacement de l'ancienne fontaine des Chevaux marins.
- Assurer l'homogénéité du traitement des extensions commerciales lors d'un projet global.
- Restituer les ordonnances et les compositions architecturales
- Maintenir les ordonnances végétales et les fontaines, éléments de composition urbaine.
- Assurer la mise en valeur des perspectives repérées.
- Unifier et limiter les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle de l'ensemble.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu et à la mise en scène des fontaines.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Le cours Mirabeau



Le périmètre du secteur sauvegardé interrompt l'ensemble constitué par le cours Mirabeau et la place de la Rotonde. Aussi, la place de la Rotonde située hors du secteur sauvegardé n'est pas concernée par les orientations d'aménagement, les éléments d'analyse sur ce lieu sont présentés à titre d'information dans le rapport de présentation.

Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Logis du Bras d'Or (n°2 pl. Niollon) (MH)
Eglise paroissiale St J.B. du Faubourg (MH)
Fontaine Pascal (MH)
Vestiges des Thermes romains (MH)

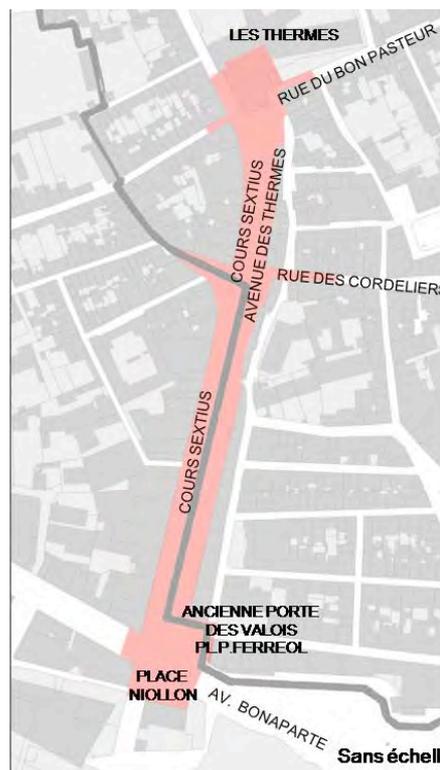
DESCRIPTION

Espace public stratégique en termes de flux automobiles, réseaux de transport en commun et de circulation piétonne.

Il accueille au Nord l'ensemble des thermes et de nombreux commerces.

Au Nord, le cours plus étroit se dédouble, l'avenue des Thermes se développe en contrebas le long des anciens remparts. Cette configuration crée une barrière E/O et interrompt les liaisons de la rue du Bon Pasteur et de la rue des Cordeliers.

Au Sud, le cours s'élargit au niveau de la pl. Ferréol, lieu de transition vers la Rotonde à l'emplacement de l'ancienne porte des Valois ou Villeverte. Il aboutit au Sud sur la place parvis du Logis du Bras d'or.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

Le cours Sextius s'est établi le long des rempart du XIVe siècle, la partie médiane du cours intègre dans sa façade orientale la fortification médiévale (les portes des Cordeliers et des Valois sont démolies en 1850 et 1849). Sa rive orientale reprend le tracé de la fortification du XIVe s. qui est conservé dans le bâti des immeubles, qui ont également incorporé les tours de flanquement quadrangulaires.

A l'Ouest se trouvait le quartier des Gapiers (faubourg Sextius) et le couvent des Chartreux. Ce large cours planté menait jusqu'aux Bains (thermes) au Nord et au logis du Bras d'Or au Sud. La place Ferréol était jusqu'au XIXe le lieu de rassemblement pour la transhumance.

PLANS ANCIENS



Plan de Belleforest 1575



Plan de Cundier 1666



Cadastré napoléonien 1830

Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius

VALEUR D'USAGE

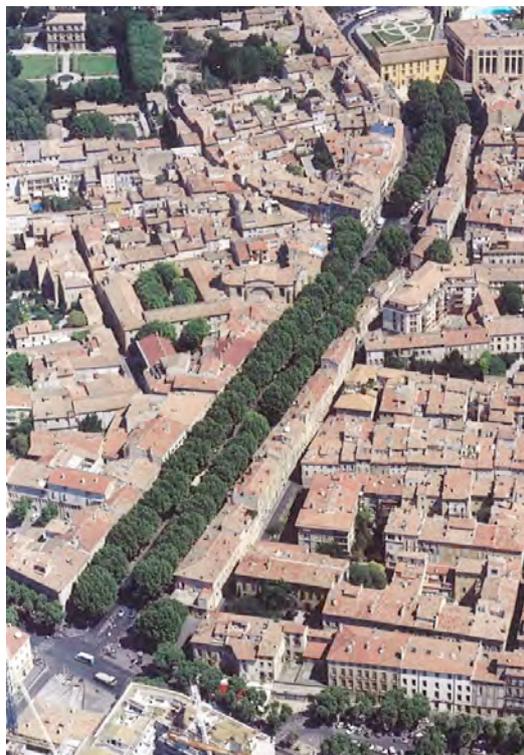
Lieu de transition pour les flux piétons et automobiles, stationnement aérien, transport en commun, commerces et quelques terrasses.

FONCTION URBAINE

Ancien cours, largement emprunté dans la continuité des boulevards périphériques.

AMBIANCES

Deux séquences distinctes, au Nord et au Sud de la rue des Cordeliers, le Nord étant moins emprunté de par sa configuration. Le Sud du cours est marqué par la forte présence des véhicules.



CARACTÉRISTIQUES

Emprise: 450m de long, largeur de 20 à 30m env.

Rythme parcellaire: parcellaire variable de 5 à 15m

Front bâti: front bâti continu; R+3/4/5 étage en retrait ; façades composées, socles repris en sous-œuvre, vestiges apparents en élévation des anciens remparts.

Végétal: alignements urbains

Traitement: sols et mobilier urbain nombreux et hétérogènes ;

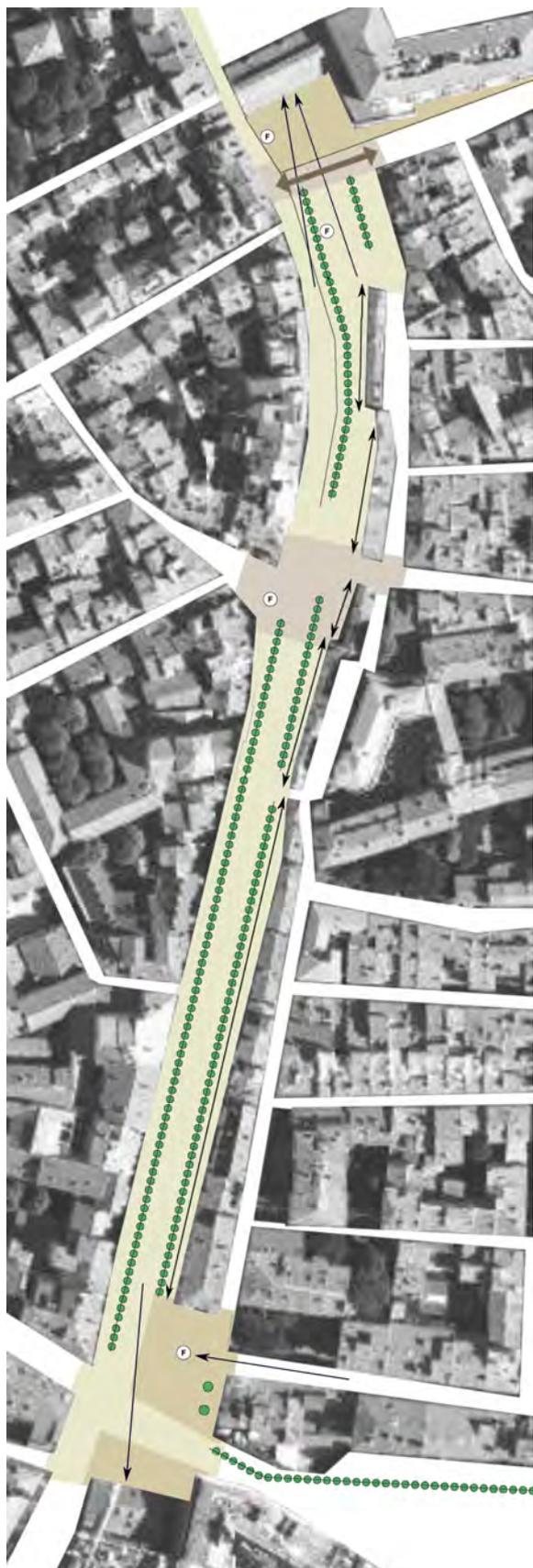
terrasses, stationnement, kiosques ; fontaines : fontaine Pascal face à la rue des Cordeliers (MH) et fontaine sur la place Ferréol (liée à la transhumance).

Perspectives: au Sud vers le logis du Bras d'Or, au Nord vers le Pavillon Vallon.

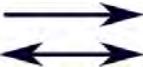


Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius



Légende

-  Cours Sextius
-  Parvis du Pavillon Vallon
-  Possibilité de passerelle dans l'axe de la rue du Bon Pasteur
-  Ancienne entrée de ville dans l'axe de la rue des Cordeliers
-  Ordonnances végétales à préserver.
-  Ordonnances végétales à créer.
-  Arbres isolés à préserver.
-  Perspectives à préserver.
-  Fontaines à conserver.
-  Place Paul Ferréol
-  Parvis du Logis du Bras d'Or

Les orientations d'aménagement

Le cours Sextius

- Restituer la vocation de cours, lieu de promenade par l'apaisement des circulations automobiles au profit des modes doux, piétons, vélos.
- Maintenir les ordonnances végétales et fontaines, élément de composition urbaine.
- Assurer la mise en valeur des anciennes portes de la ville par l'évocation de seuil, rue des Cordeliers et place Ferreol.
- Restituer les places parvis situées à chaque extrémité du cours : parvis du pavillon Vallon et du Logis du Bras d'Or.
- Affirmer les liaisons Est-Ouest par l'aménagement d'une passerelle piétonne dans la continuité de la rue du Bon Pasteur
- Unifier et limiter les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle du cours.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu et à la mise en scène des places parvis et de l'entrée de ville.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Porte Notre-Dame

VALEUR PATRIMONIALE
Historique et urbaine.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ
-Axe de vue sur la Cathédrale
Saint-Sauveur (MH)

DESCRIPTION
Emplacement de l'ancienne
porte Notre-Dame à l'extrémité
Nord de la rue Jacques-de-la-Roque.
L'actuel carrefour prend place
aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards.



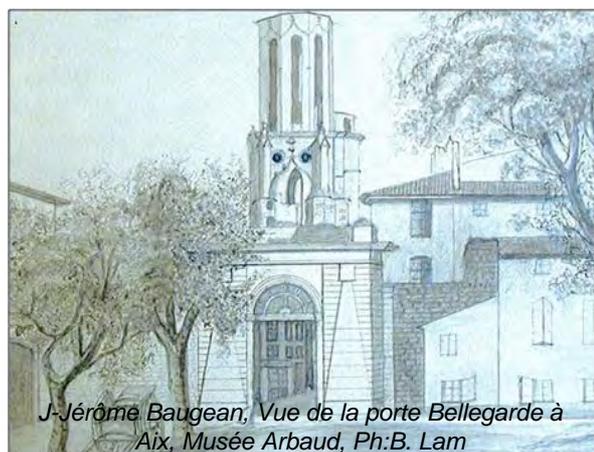
ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La rue Jacques-de-la-Roque se trouverait quasiment à l'aplomb de l'un des anciens Cardo. La porte Notre-Dame, anciennement nommée porte d'An Crota est édifiée dès les remparts du XI^e siècle. Elle est reconstruite au XVIII^e, entre 1786 et 1788. Elle est démolie en 1874.

Certains vestiges de courtine sont conservés dans le bâti formant la limite du périmètre de la vieille ville.



PLANS ANCIENS



Les orientations d'aménagement

Porte Bellegarde

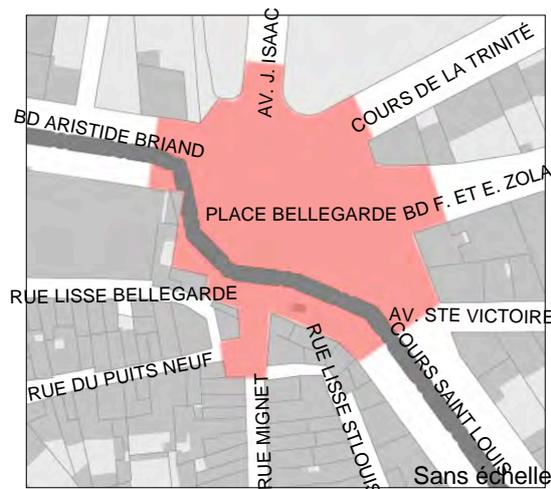
VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte Bellegarde à l'extrémité Nord de la rue Mignet. L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards.

Ce nœud dessert plusieurs voies en étoile, la placette assure une zone tampon entre les flux particulièrement denses des boulevards et le centre ancien, mais la lisibilité de l'ancienne porte est floue, la pratique piétonne est complexe et plutôt réduite.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La porte Bellegarde aurait été édifiée vers 1400, lors de l'agrandissement des remparts intégrant le faubourg de Bellegarde. Elle est déplacée et entièrement reconstruite en 1645. Comme de nombreuses portes de la ville, la porte Bellegarde est démolie vers 1848-1849. Certains vestiges de courtine sont conservés dans le bâti formant la limite du périmètre de la vieille ville, notamment le long de la rue Lisse-Bellegarde (tour en place).



PLANS ANCIENS



Belleforest
1575



Cadastré
napoléonien 1830



J-Jérôme Bugean, Vue de la porte
Bellegarde à Aix, Musée Arbaud, Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte Saint-Louis

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

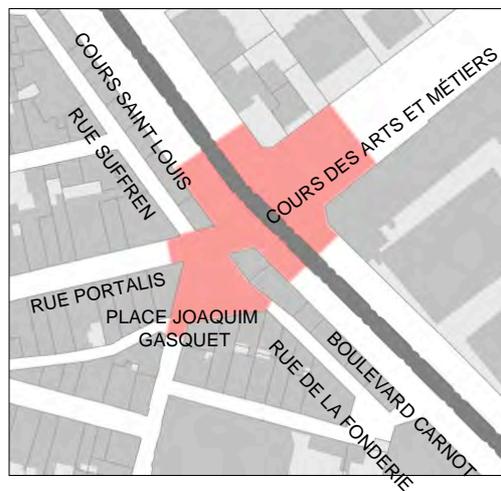
PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Perspective le long de la rue Portalis jusqu'à la place des Prêcheurs.

DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte Saint-Louis à l'extrémité Est de la rue Portalis.

Elle est prolongée par le cours des-Arts-et-Métiers, l'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

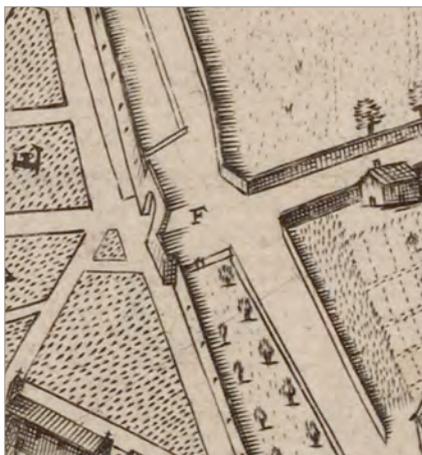
La porte Saint-Louis aurait été achevée en 1613 par Esprit Boyer, contrôleur des Bâtiments du Roi, lors de l'agrandissement des remparts permettant l'aménagement du lotissement de Villeneuve.

Le cadastre napoléonien fait figurer la fontaine située dans l'axe de cette composition, tracé composé qui s'étend au-delà de la porte sur la rue Portalis. La porte a probablement été démolie en 1865.

Certains vestiges de courtine sont encore visibles le long du Cours Saint-Louis, le fruit apparent des élévations, l'épaisseur des murs et certaines baies de petites dimensions.



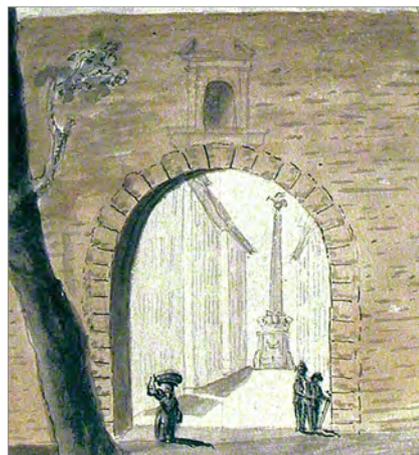
PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastre
napoléonien 1830



Vue de la porte Saint-Louis
Fond Fauris de Saint-Vincens
Bib. Méjanes - Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte de la Plate-forme

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

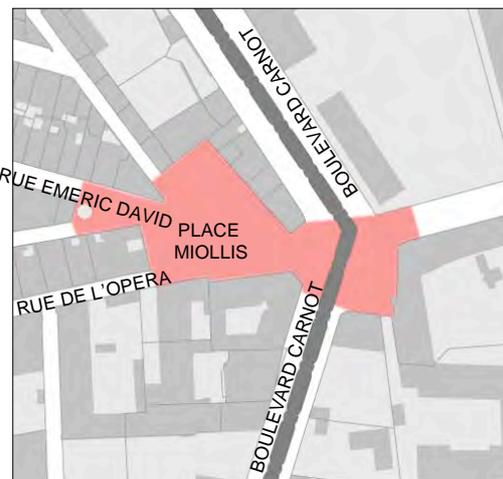
PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Perspective le long de la rue Emeric-David dans l'axe du Palais de justice.

DESCRIPTION

Plusieurs voies du lotissement de Villeneuve convergent et forment une patte d'oie vers la Place Miollis et l'ancienne porte de la Plate-forme, les rues Manuel, Emeric-David, de la Mule-Noire et de l'Opéra.

L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards sur le tracé des anciens remparts.

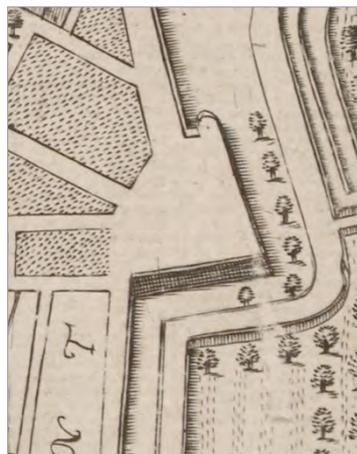


ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La porte de la plate-forme est édiflée à l'emplacement de la plate-forme visible sur le plan de Cundier de 1666. La porte sera ouverte au public en 1685 dans la continuité de nombreuses voies du lotissement de Villeneuve. La porte a probablement été démolie en 1853-1854.



PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastre
napoléonien 1830



Vue de la porte de la Plate-forme
Fond Fauris de Saint-Vincens
Bib. Méjanes - Ph: B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte d'Italie

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

—

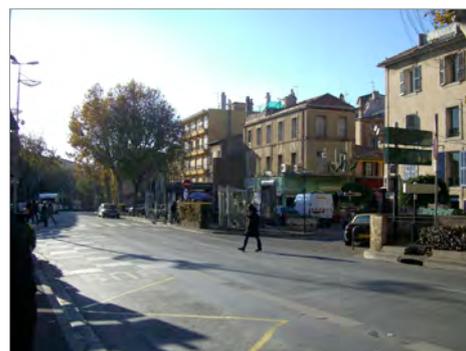
DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte d'Italie à l'extrémité Sud de la rue d'Italie, ancienne voie d'accès à la ville. L'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards sur le tracé des anciens remparts.



ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La première porte était placée à l'extrémité Sud de la rue Thiers. Avec l'extension des remparts, la porte est reconstruite en 1646 à l'extrémité Sud de la rue d'Italie. La porte est démolie en 1849.



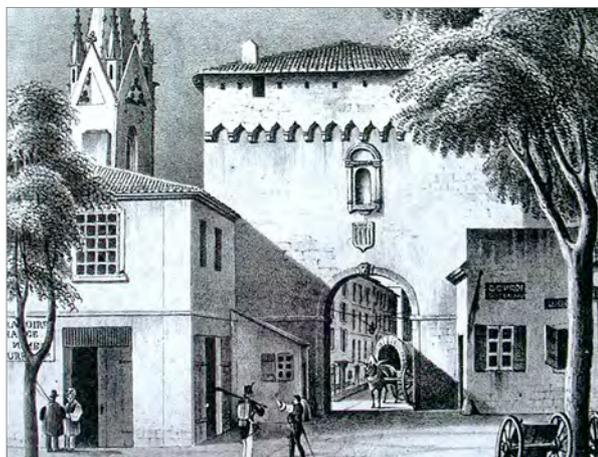
PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastre
napoléonien 1830



Borel, Grué
La porte d'Italie à Aix
Musée d'Arbaud - Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

Porte d'Orbitelle

VALEUR PATRIMONIALE

Historique et urbaine.

PATRIMOINE IDENTIFIÉ

Perspective le long de la rue du Quatre-Septembre vers la place et la fontaine des Quatre-Dauphins.

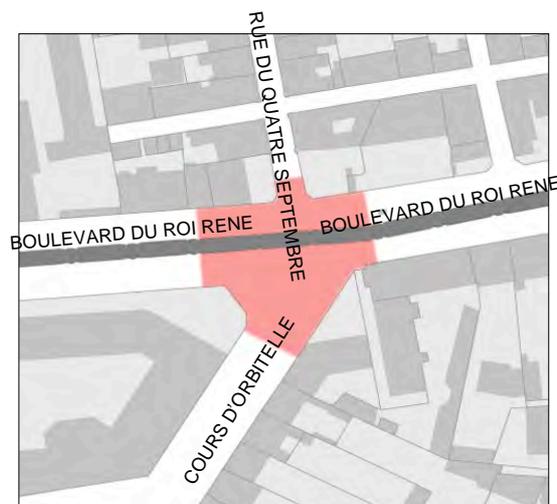
DESCRIPTION

Emplacement de l'ancienne porte d'Orbitelle à l'extrémité Sud de la rue du Quatre-Septembre

Elle est prolongée par le cours d'Orbitelle, l'actuel carrefour prend place aujourd'hui dans la couronne périphérique des boulevards sur le tracé des anciens remparts.

ORIGINES ET TRANSFORMATIONS

La porte d'Orbitelle est construite en 1646, suite à l'extension des remparts au Sud de la ville pour la réalisation du Quartier Mazarin. La porte en pierre de taille fut détruite et remplacée par une barrière en 1849.



PLANS ANCIENS



Cundier
1666



Cadastrage
napoléonien 1830



Vue de la porte d'Orbitelle Fond Fauris
de Saint-Vincens
Bib. Méjanes - Ph:B. Lam

Les orientations d'aménagement

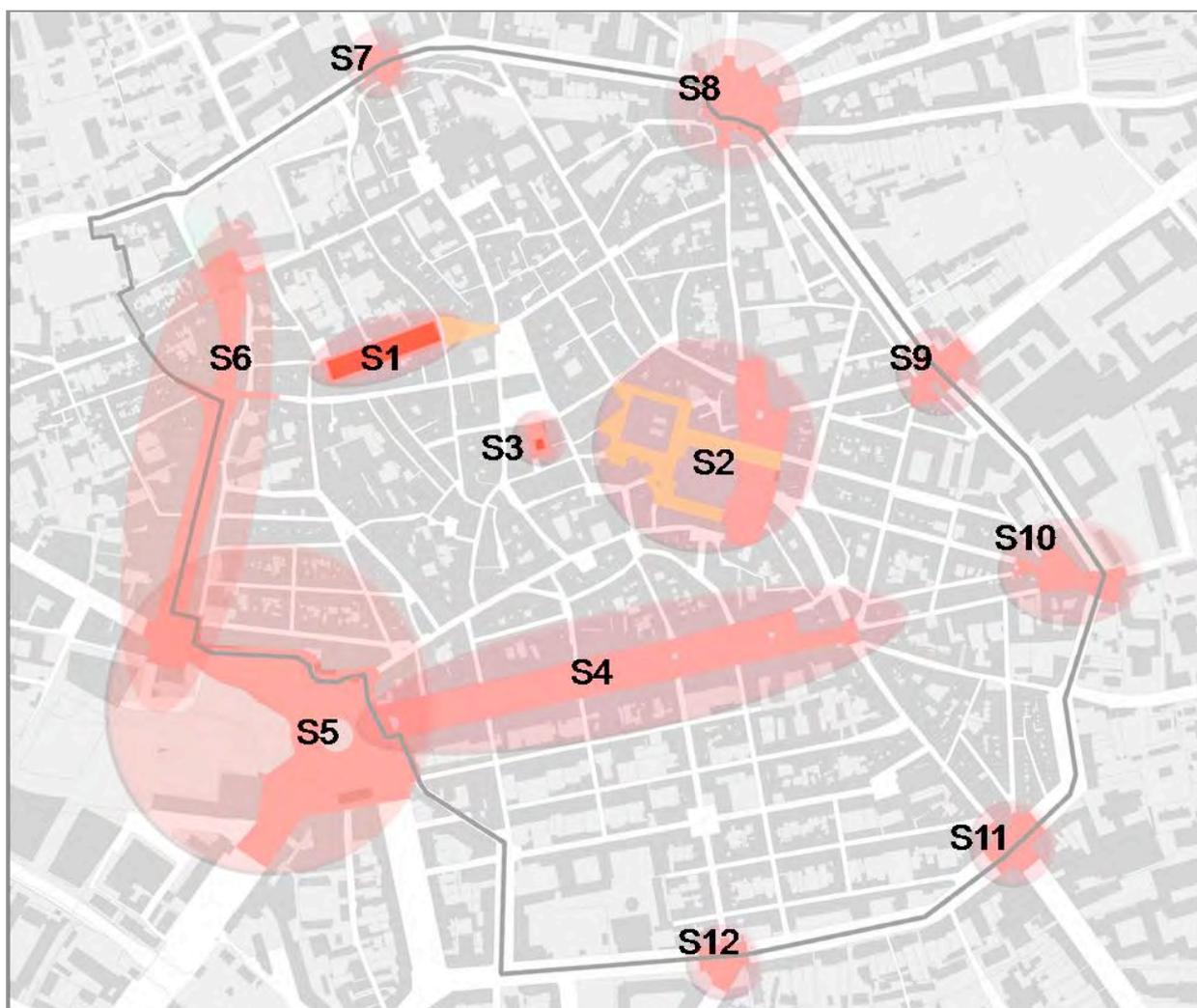
Les anciennes portes de la ville

- Rétablir des liaisons piétonnes et vélos entre le centre ancien et ses abords, par l'apaisement des circulations automobiles au profit des modes doux.
- Maintenir les ordonnances végétales, élément de composition urbaine.
- Assurer la mise en valeur des anciennes portes de la ville par l'évocation de seuil.
- Unifier les matériaux, le mobilier urbain à l'échelle des boulevards périphériques et des entrées de ville.
- Composer la mise en lumière en se limitant aux nécessités liées à l'usage du lieu et à la mise en scène des entrées de ville.

Les fonctions commerciales implantées sur l'espace public peuvent être maintenues, à condition qu'elles s'intègrent dans le projet d'aménagement global de l'espace public et préservent la lisibilité des façades sur rue.

Les orientations d'aménagement

Les anciennes portes de la ville



Seule la place de la Rotonde (S5) située hors du périmètre du secteur sauvegardé n'est pas concernée par les orientations d'aménagement, les éléments d'analyse sur ce lieu sont présentés à titre d'information dans le rapport de présentation.